

REVERCIBLE s'est engagé depuis plusieurs années dans un processus qualité de la formation



En 2017, l'organisme de formation REVERCIBLE a été validé et référencé dans le DataDock.

REVERCIBLE a obtenu en septembre 2020 la Certification QUALIOPi dans la catégorie « ACTION DE FORMATION ».



Ce référentiel est la garantie que REVERCIBLE assure une qualité constante de ses formations, en particulier sur plusieurs plans :

- **Traitement des demandes de formation :**
REVERCIBLE assure une stabilité dans l'analyse des besoins de formation de ses clients pour proposer une réponse SUR MESURE.
- **Respect des exigences des financeurs :**
REVERCIBLE répond à tous les critères permettant à ses clients de bénéficier de la prise en charge des actions de formation par les OPCO ou les fonds publics.
- **Amélioration continue des prestations :**
Le processus d'amélioration continue mis en place permet de traiter action après action les dysfonctionnements éventuels.

Au-delà de ces différents points, ce référentiel qualité permet d'assurer que REVERCIBLE a mis en place une veille pédagogique lui permettant d'être toujours d'actualité en matière de méthodes pédagogiques et de contenus sur ses différents domaines d'intervention.

Fait le 15 mai 2024 à Sain Bel

Stéphane BEGUIER
Président



SAS REVERCIBLE
Grands Champs - 69210 SAIN BEL
Tél. : 06 59 69 64 74
Email : contact@reverbible.org
SAS au capital de 10000€ - RCS Lyon 524 125 408

Nous sommes à votre écoute !

Vous participez à l'une de nos formations ou vous avez participé à l'une de nos formations et vous souhaitez nous faire part d'un aléa, d'une difficulté (pendant la formation) ou faire une réclamation (après la formation) ?

- **Si vous rencontrez un aléa ou une difficulté PENDANT la formation**, vous pouvez en parler de vives voix avec le formateur pour un traitement en direct.
- **Si vous avez une réclamation à formuler APRES la formation**, pour les stagiaires, une feuille d'appréciation individuelle sur la session de formation vous sera transmise à l'issue de la formation ; pour les entreprises, un questionnaire de satisfaction vous est adressé à l'issue de la formation.

Que vous soyez stagiaire ou entreprise, vous pouvez également adresser votre réclamation par mail à : veronique.jumnah@reverbible.org

Une réponse vous sera adressée dans un délai d'un mois maximum.

En cas d'anonymat du stagiaire, la réponse sera adressée directement à son entreprise.